

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1100 11/10/1949

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
11 octobre 1949

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro  
31 octobre 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois, à passer à Boroma (Somaliland), est accordé au Milicien de 2e classe Hassan Dirié, mle 1682 de la 1er compagnie de milice. Pendant son congé, le milicien Hassan Dirié percevra sa solde dégagée de tous accessoire